

résidences seniors

bienvenue

à Vitry, votre retraite
dynamique et sereine

en chiffres

4

résidences

conçues pour les personnes autonomes
souhaitant vivre une retraite sereine.

208

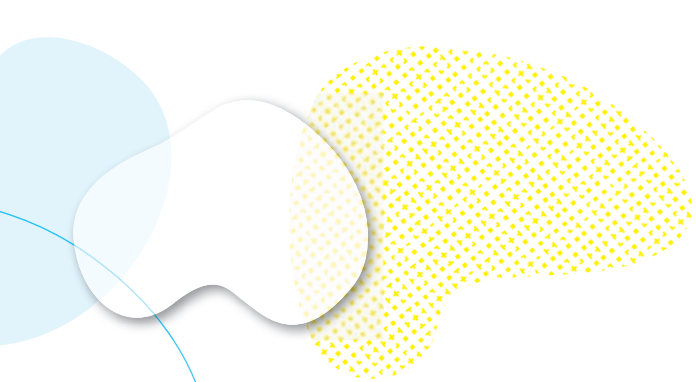
logements

dont dix-sept F2,
seize pour les personnes vivant en couple
plus un dédié aux proches des résidents en visite.

12

jeunes résidents

"Pari Solidaire", un projet associatif
intergénérationnel qui fait cohabiter
étudiants et retraités.



Les résidences seniors sont sécurisées,
proches des commerces et des transports.
Elles proposent des appartements
aménageables à votre goût. Un “chez-soi”
pour continuer à vivre en toute indépendance.
Vous pouvez recevoir vos proches, vos amis,
votre médecin. Votre animal de compagnie
est le bienvenu.

Une équipe qualifiée reste à votre écoute
et vous propose des activités conviviales
et des services adaptés.



se sentir chez-soi en toute tranquillité

À l'écoute de vos besoins, une équipe qualifiée est à votre disposition pour vous apporter confort et bien-être.

Une grande disponibilité

La directrice, les agents d'accueil et administratifs et de service sont à votre écoute, de 9h à 18h, hors week-end et jours fériés.

Une aide technique

Les agents entretiennent la résidence et font les petites réparations à votre domicile. Un chauffeur accompagnateur effectue les transports individuels et collectifs pour les résidents et les retraités participant aux activités.

“ La porte de mon bureau est toujours ouverte. Les résidents savent que je suis là, qu'ils peuvent passer me voir quand ils le veulent et je prends le temps d'aller les rencontrer. Certains viennent me saluer tous les matins, c'est important pour eux. Je me sens utile.” Charlotte Dumas, directrice de la résidence H.-Barbusse

descriptif des logements

2 pièces (F2) :

- pièce principale
 - chambre
 - cuisine
 - balcon vitré
 - salle de bain et toilette séparé
- Ces F2 sont disponibles à Paul-et-Noémi-Froment.

studios :

- pièce principale
- coin cuisine
- salle de bain et toilette

Vous pouvez aménager votre appartement à votre convenance, le décorer selon vos goûts.



des services inclus

- entretien hebdomadaire des draps
- téléassistance avec sécurisation jour et nuit
- accès sécurisé
- nettoyage des vitres
- laverie collective (lave-linge et sèche-linge)
- petites réparations
- charges locatives (eau, électricité, chauffage...) comprises dans la redevance
- accès informatique

des services en plus

- restauration sur place ou à emporter, midi et soir, du lundi au samedi
- transports accompagnés
- logement proposé pour accueillir vos proches s'ils veulent rester sur place

être entouré, rester dynamique

Tout en restant ouvertes sur l'extérieur, les résidences vous proposent des activités toniques pour le corps et l'esprit.

Une maison ouverte

Pour rester actif ou pour faire des rencontres, que ce soit entre retraités de la Ville ou même avec les enfants ou étudiants de Vitry, les résidences vous proposent des animations chaque semaine, dans les espaces de convivialité (salon, salle de restauration ou de fête, salle informatique, jardins) ou en sortie pour les événements municipaux.

“ Ça fait toujours du bien !
S'entraîner avec quelqu'un
ça n'est pas la même chose
que de le faire seule. Et j'aime bien
voir du monde. On fait des
connaissances après on se recroise
puisqu'on habite la même ville.”
Fulberte, retraitée, pratiquante
de gym douce

un conseil pour s'exprimer

Vous pouvez activement participer à la vie de l'établissement, en prenant la parole lors du **Conseil de la Vie Sociale**. C'est une instance d'expression des résidents, de leurs familles et du personnel de chaque établissement. Il est composé de représentants élus pour deux ans renouvelables. Il se réunit plusieurs fois par an pour émettre des avis et propositions sur le fonctionnement et l'organisation de la résidence, afin d'améliorer les conditions de vie.





des activités pour tous

- ateliers dessin, poterie, chorale, chansons, pâtisseries
- gymnastique douce, renforcement musculaire, échauffements articulaires, exercices d'équilibre et de motricité
- conférences, débats, ateliers sophrologie, découverte, mémoire, anglais
- moments festifs : bal, repas, loto/quiz, anniversaires

des rencontres intergénérationnelles

- avec les centres de loisirs ou les écoles,
- grâce à l'action de l'association "Pari Solidaire", des étudiants poursuivent les moments d'échange, le soir, le week-end (de 14h à 17h) et jours fériés.



avant de vous souhaiter
la bienvenue

Afin de pouvoir vous accueillir dans nos résidences,
une demande de logement doit être déposée au préalable.

comment faire une demande de logement ?

1

Déposez une demande de logement social

> **au service habitat, à l'Hôtel-de-Ville** (zone verte, niveau -1)

Renseignements par téléphone au 01 46 82 82 55

> **ou directement sur internet :**

[http://www.vitry94.fr/habitat-urbanisme/logement/
demander-un-logement-social/](http://www.vitry94.fr/habitat-urbanisme/logement/demander-un-logement-social/)

2

**Parallèlement, retirez un dossier de demande
de logement en résidence autonomie**

> **au service de la vie sociale**, de l'accueil et de l'information
aux retraités, à l'Hôtel de Ville

> **ou à l'une des quatre résidences autonomie**

3

Prenez un rendez-vous au 01 46 82 82 62

(centralisation par la résidence Paul-et-Noémi-Froment) pour le
dépôt de votre dossier et la prise de connaissance de votre projet
de vie ainsi que la présentation du fonctionnement et la visite des
résidences.

prise en charge et aides financières

- Dès que vos dossiers seront complets, ils seront soumis à la commission permanente du CCAS.
- Les loyers sont déterminés en fonction de vos ressources. Les résidences autonomie sont conventionnées auprès de la Caisse d'Allocation Familiale (CAF) afin de bénéficier de l'APL et du Conseil départemental au titre de l'aide sociale à l'hébergement (ASH).
- Une caution correspondant à un mois de loyer et une assurance habitation vous sont demandées à l'entrée.

envie d'en
savoir plus ?

nos résidences

Résidence Paul-et-Noémi-Froment

64, rue Louise-Aglée-Cretté
01 46 82 82 62

Résidence Henri-Barbusse

10-18, rue Henri-de-Vilmorin.
01 46 82 82 11

Résidence Lucien-Français

12, rue Grétilat
01 46 82 83 36

Résidence Justin-Delbos

64, rue Pasteur
01 49 61 80 75

un service municipal

CCAS de la ville de Vitry-sur-Seine

Direction des Solidarités
Service vie sociale, accueil et information
(hôtel de ville zone jaune, rez-de-chaussée)
01 46 82 83 74
de 9h à 12h et 13h30 à 18h,
du lundi au vendredi



